

qui pourraient encore beaucoup par ce qui leur demeure—malgré tout et malgré eux surtout—d'influence, ne font rien ou presque rien, ou ne font qu'entraver ceux qui voudraient faire quelque chose. Tout ceci, je le sais. Je le sais autant que vous; plus, peut-être, et les faits que vous m'apportez ne sont que les affluents à une source d'informations et de constatations déjà trop remplie.

Et cependant, je ne vous approuve pas, je ne puis pas vous approuver dans vos lamentations de désespérance.

Je vais vous dire brièvement et clairement, je l'espère, ce que je pense du présent et de l'avenir de votre pays, qui d'abord, quoi que vous en disiez, a un passé et un très-beau et très-glorieux passé.

Le Canada avait un rôle à jouer. D'abord, tout pays appelé par Dieu à l'existence est appelé à un rôle. Pas plus que les individus les peuples n'ont le droit de se croiser les bras et les jambes. Mais, comme aussi les individus, les peuples ne sont pas destinés tous à un rôle aussi important, aussi sérieux, aussi brillant. En second lieu, le Canada n'était pas, dès sa naissance et son engendrement, n'importe quel pays. Il était un pays qui pouvait se croire appelé à une vocation spéciale, parce qu'il était le fils et l'héritier d'un pays dont nul au monde ne discute la très spéciale, j'allais dire l'unique mission.

Baptisé, non sans raison, du nom de Nouvelle-France, il pouvait, il devait jouer dans le nord et l'ouest de l'Amérique, le même rôle que sa mère la vieille France, dans le nord-ouest de l'Europe. De cette mère il emportait avec lui le génie, les moeurs, les instincts, la langue et la foi. Seulement, né à une époque où la France se trouvait entraîné sur la pente d'un servilisme qui, sous Louis XIV, ne devait plus connaître de fond, il lui manquait dans son héritage une essentielle vertu: l'amour d'une indépendance et d'une liberté, que depuis longtemps la France ne pratiquait plus. N'est-ce pas pour ce motif, n'est-ce pas pour le former dans l'épreuve et sous le joug (pour les forts toujours la meilleure école), n'est-ce pas pour le former à la connaissance et à la pratique de cette qualité qui lui faisait défaut et que possédaient incontestablement ses nouveaux maîtres, que Dieu permit en 1763... ? N'est-ce pas pour lui donner—tout près de lui et chez d'autres que chez ses maîtres de-